



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Indonésie

Question écrite n° 65699

Texte de la question

Alors que la visite de l'ambassadeur d'Indonésie en Haute-Savoie a fait renaître l'espoir dans la famille de Michaël Blanc, M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur ce dossier délicat afin qu'il lui trouve une issue favorable rapidement. Il lui demande, par conséquent, de bien vouloir le tenir informé de sa progression diplomatique.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères, qui demeure en contact régulier avec l'avocate française de Michaël Blanc, et occasionnellement avec son père, a été informé que Michaël Blanc ne souhaite pas être transféré en France à ce stade et privilégie une autre option. Loin d'être inactif, le ministère des affaires étrangères suit attentivement, auprès des plus hautes autorités indonésiennes, la mise en oeuvre par les avocats de M. Blanc de l'option retenue.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65699

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5111

Réponse publiée le : 3 décembre 2001, page 6909